RCS : VERSAILLES
Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 02228
Numéro SIREN : 424 507 978
Nom ou dénomination : VICTOIRE AUDIT ET CONSEIL

Ce dépôt a été enregistré le 17/03/2017 sous le numéro de dépôt 4034

Greffe du Tribunal de Commerce de Versailles : dépôt N°4034 en date du 17/03/2017

n° de dépôt 4034
n° de gestion
17 MARS 2017
n° de facture
n° de chrono

VICTOIRE
AUDIT & CONSEIL
TELECOPIE 01 46 22 95 37

PROJET D'AFFECTATION DES RESULTATS SOUMIS A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 FÉVRIER 2017

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2016, soit 245.602,23 Euros, en totalité au compte « AUTRES RESERVES », la « RESERVE LEGALE » ayant atteint 10 % du capital social.

Conformément aux dispositions de l'Article 47 de la loi du 12 Juillet 1965, il est rappelé qu'a été distribué :

- Au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2013, un dividende de 187,50 Euros par part sociale, représentant une distribution globale de 30.000 Euros entièrement éligible à la réfaction de 40 % réservée aux dividendes perçus par les personnes physiques ;

- Au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2014, un dividende de 187,50 Euros par part sociale, représentant une distribution globale de 30.000 Euros entièrement éligible à la réfaction de 40 % réservée aux dividendes perçus par les personnes physiques ;

- Au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2015, il n'a pas été distribué de dividende.

RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 10 FÉVRIER 2017

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 Septembre 2016, soit 245.602,23 Euros, en totalité au compte « AUTRES RESERVES », la « RESERVE LEGALE » ayant atteint 10 % du capital social.

Conformément aux dispositions de l'Article 47 de la loi du 12 Juillet 1965, il est rappelé qu'a été distribué :

- Au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2013, un dividende de 187,50 Euros par part sociale, représentant une distribution globale de 30.000 Euros entièrement éligible à la réfaction de 40 % réservée aux dividendes perçus par les personnes physiques ;

- Au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2014, un dividende de 187,50 Euros par part sociale, représentant une distribution globale de 30.000 Euros entièrement éligible à la réfaction de 40 % réservée aux dividendes perçus par les personnes physiques ;

- Au titre de l'exercice clos le 30 Septembre 2015, il n'a pas été distribué de dividende.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

① **BILAN – ACTIF** DGFiP N° 2050-SD 2016

Désignation de l'entreprise : VICTOIRE AUDIT & CONSEIL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 2, place de la Loi 78000 VERSAILLES — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 4 2 4 5 0 7 9 7 8 0 0 0 1 5 — Néant ☐

Exercice N clos le, 30092016

			Brut		Amortissements, provisions	Net
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		(0)
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	36 822	AU	31 187	5 635
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	934 241	CV		934 241
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	971 063	BK	31 187	939 875
ACTIF CIRCULANT – STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	76 797	BY	24 650	52 147
	Autres créances (3)	BZ	10 459	CA		10 459
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : …)	CD	691 567	CE		691 567
	Disponibilités	CF	383 065	CG		383 065
	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	1 161 888	CK	24 650	1 137 238
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 132 951	1A	55 837	2 077 114

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR 27 721
Clause de réserve de propriété * :	Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Certifié exact

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise : VICTOIRE AUDIT & CONSEIL — Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 600 000)	DA	600 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	60 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	859 806
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	245 602
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 765 408
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	63 630
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	41 567
	Dettes fiscales et sociales	DY	205 759
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	750
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	311 705
	Écarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 077 114

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	311 705
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2016

Désignation de l'entreprise : VICTOIRE AUDIT & CONSEIL — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue : services *	FG	640 203	FH		FI	640 203
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	640 203	FK		FL	640 203
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	4 250
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	644 453
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	248 013
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 366
	Salaires et traitements *					FY	268 562
	Charges sociales (10)					FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux amortissements *					GA	6 326
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	9 550
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	4 256
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	542 072
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	102 381
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	173 772
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 252
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	176 024
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	176 024
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	278 405

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2016

Désignation de l'entreprise : VICTOIRE AUDIT & CONSEIL — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	2
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	91
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	91
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(90)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	32 713
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	820 479
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	574 876
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	245 602

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(9)	Dont transferts de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

ormulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFiP N°2054-SD 2016

gnation de l'entreprise VICTOIRE AUDIT & CONSEIL — Néant ☐*

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions [Dont Composants M2]		KP		KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS		KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV		KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY	25 098	KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	12 094	LC	LD 1 242
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN	37 191	LO	LP 1 242
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	934 241	8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T		1U	1V
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	934 241	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	971 432	ØH	ØJ 1 242

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ		MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	MN	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV		MP	MQ 25 098	MR 25 098
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS 1 611	MT 11 724	MU 11 724
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG 1 611	NH 36 822	NI 36 822
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX	ØY 934 241	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F	2G
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ	NK 934 241	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK 1 611	ØL 971 063	ØM 36 822

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-SD *bis* 2016

Exercice N clos le 30092016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 *bis* J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : VICTOIRE AUDIT & CONSEIL Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238*bis* J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées » .

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

SAGE Experts-comptables janvier 2016

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2016

Désignation de l'entreprise : VICTOIRE AUDIT & CONSEIL — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	14 379	QI	6 274	QJ		QK	20 653
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	12 094	QM	52	QN	1 611	QO	10 534
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	26 473	QV	6 326	QW	1 611	QX	31 187
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	26 473	ØP	6 326	ØQ	1 611	ØR	31 187

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ							

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056-SD 2016

Désignation de l'entreprise VICTOIRE AUDIT & CONSEIL — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 *bis* A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 *quinquies* H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	19 350	6U	9 550	6V	4 250	6W	24 650
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	19 350	TY	9 550	TZ	4 250	UA	24 650
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	19 350	UB	9 550	UC	4 250	UD	24 650
	Dont dotations et reprises — d'exploitation			UE	9 550	UF	4 250		
	Dont dotations et reprises — financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises — exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experte-comptables janvier 2016

...re obligatoire (article 53 A ... Code général des impôts).

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N°2057-SD 20

Désignation de l'entreprise : VICTOIRE AUDIT & CONSEIL — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	27 721				27 721	
	Autres créances clients	UX	49 075		49 075			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	119		119			
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	6 865		6 865			
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC	2 975		2 975			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	500		500			
	Charges constatées d'avance	VS						
	TOTAUX	VT	87 256	VU	59 535	VV	27 721	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	41 567	41 567		
Personnel et comptes rattachés		8C	100 064	100 064		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	85 462	85 462		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	15 108	15 108		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 125	5 125		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	63 630	63 630		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	750	750		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	311 705	VZ 311 705		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experte-comptables janvier 2016

ANNEXE

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016 Aux comptes annuels présentée en Euros Edité le 13/01/2017

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2016 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/09/2015 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 077 113,63 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 245 602,23 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 12/01/2017 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 971 063 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	*37 191*	*1 242*	*1 611*	*36 822*
Immobilisations financières	*934 241*			*934 241*
TOTAL	*971 432*	*1 242*	*1 611*	*971 063*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 31 187 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*0*			*0*
Immobilisations corporelles	*26 473*	*6 326*	*1 611*	*31 187*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*26 473*	*6 326*	*1 611*	*31 187*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel de transport	*25 098*	*20 653*	*4 444*	*4 ans*
Materiel de bureau et informatiqu	*6 390*	*5 200*	*1 190*	*2 ans*
Mobilier	*5 334*	*5 334*	*0*	*10 ans*
TOTAL	*36 822*	*31 187*	*5 635*	

3.2 - Etat des créances = 87 256 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	*87 256*	*59 535*	*27 721*
TOTAL	*87 256*	*59 535*	*27 721*

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Provisions pour dépréciation = 24 650 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	*19 350*				*24 650*
Comptes financiers					
Total	*19 350*				*24 650*

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 600 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*160*	*3750,00*	*600 000*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*160*	*3750,00*	*600 000*

4.2 - Etat des dettes = 311 705 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	*63 630*	*63 630*		
Fournisseurs	*41 567*	*41 567*		
Dettes fiscales & sociales	*205 759*	*205 759*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*750*	*750*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*311 705*	*311 705*		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 227 010 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*41 548*
Dettes fiscales & sociales	*185 462*
Autres dettes	
TOTAL	*227 010*

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 640 203 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*640 203*	*100,00 %*
TOTAL	*640 203*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 32 713 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*102 381*	*27 138*	*75 243*
Résultat financier	*176 024*	*5 605*	*170 419*
Résultat exceptionnel	*-90*	*-30*	*-60*
Participation des salariés			
TOTAL	*278 315*	*32 713*	*245 602*

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 227 010 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*41 548*
Fournisseurs(40810000)	*41 548*
Dettes fiscales et sociales :	*185 462*
Autres charges a payer(42860000)	*100 000*
Org. soc. charg. a pay. & prod.(43800000)	*85 462*
TOTAL	*227 010*

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016 | Présenté en Euros | Edité le 13/01/2017

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	30/09/2016 12 mois	30/09/2015 12 mois	30/09/2014 12 mois	30/09/2013 12 mois	30/09/2012 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	*600 000*	*600 000*	*600 000*	*600 000*	*25 000*
b) Nombre d'actions émises	*160*	*160*	*160*	*160*	
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	*640 203*	*600 550*	*590 367*	*574 703*	*573 683*
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	*289 941*	*247 005*	*235 974*	*227 396*	*282 866*
c) Impôt sur les bénéfices	*32 713*	*32 832*	*31 256*	*38 379*	*27 887*
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*257 228*	*214 173*	*204 718*	*189 017*	*254 979*
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*245 602*	*216 981*	*205 464*	*175 815*	*239 758*
f) Montants des bénéfices distribués			*30 000*	*30 000*	*30 000*
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	*1 608*	*1 339*	*1 279*	*1 181*	
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	*1 535*	*1 356*	*1 284*	*1 099*	
c) Dividende versé à chaque action			*188*	*188*	
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	*268 562*	*277 192*	*285 924*	*257 787*	*214 453*
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)					*35 000*

Observations complémentaires

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016 | Présenté en Euros | Edité le 13/01/2017

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
FIGEC	*76 225*	*236 216*	*100*	*411 612*	*411 612*			*712 336*	*97 241*	*90 000*
Miromesnil Expertise	*8 000*	*189 871*	*50*	*34 554*	*34 554*			*443 893*	*55 060*	*30 000*
Audit Gestion Finance	*40 000*	*622 154*	*90*	*488 075*	*488 075*			*738 807*	*81 095*	*60 000*
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires